



G2022-06-07

Envoyé en préfecture le 27/06/2022
Reçu en préfecture le 27/06/2022
Affiché le 
ID : 059-285900023-20220622-G2022_06_07-AR

Le Président,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L523-1 et L523-5,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant dispositions particulières du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'avis du Comité Technique du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord du 10 décembre 2020,

Vu l'arrêté en date du 22/12/2020 portant adoption des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

Vu les nominations recensées dans les collectivités territoriales affiliées au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

ARRETE

Article 1er : La liste d'aptitude au grade d'attaché au titre de la promotion interne pour l'année 2022 est arrêtée comme suit :

Collectivité	Genre	Nom patronymique	Nom usuel	Prénom
C.C.A.S. de Saint-Saulve	Madame	DUPIEZ	LAMBERT	Nathalie
C.C.A.S. d'Hazebrouck	Madame	LEMAIRE	THOREL	Magali
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	Monsieur	FABRE		Didier
Mairie de Baisieux	Madame	DAMAY	CHAMBRIN	Amélie
Mairie de Coudekerque-Branche	Madame	HENRY	HENRY	Nathalie
Mairie de Dechy	Madame	HAREMZA	GRODZISKI	Catherine
Mairie de Fresnes-sur-Escaut	Madame	CORNU	LEMAN	Gaele
Mairie de Gravelines	Madame	DUL		Maryse
Mairie de Lambersart	Madame	MIGNAUW	CHARTIEZ	Muriel
Mairie de Leffrinckoucke	Madame	FOIRESTIER	GENIN	Marie-Laure
Mairie de Loos	Monsieur	DHOUILLY		Christophe
Mairie de Marquette-en-Ostrevant	Monsieur	DUBREUCQ		Grégory
Mairie de Marquette-Lez-Lille	Madame	DEWILDE		Nathalie
Mairie de Petit-Forêt	Madame	MAROUSEZ		Emilie
Mairie de Sainghin-en-Mélantois	Madame	BOURDON	JOLY	Marie-christine
Mairie de Saint-Jans-Cappel	Monsieur	DUTHILLEUL		Anthony



Mairie de Seclin	Madame	DAMEZ	CARON	céline
Mairie de Wasnes au Bac	Madame	CATTIAUX	SECRET	Marie-Line
Mairie de Wormhout	Madame	GLAZIK	DEHAUDT	Carole
Mairie d'Hon-Hergies	Madame	GILBERT	RAULIN	Magali

Article 2: La présente liste sera transmise à Monsieur le Préfet du Département du Nord et Messieurs les Sous-préfets.

Fait à Lille, le **22 JUIN 2022**
Le Président,


Signé par : Eric DURAND
Date : 22/06/2022
Qualité : Président de Edg59

Eric DURAND
Maire de Mouvaux

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.
- Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.